



COMMUNIQUE

Le ministre de la sécurité et de la protection civile, communique :

Comme annoncé dans les précédents communiqués de prévention et d'alerte aux inondations, ce mois d'octobre a démarré avec une récurrence des pluies diluviennes faisant des torrents importants à certains passages, ainsi que des débordements des plans et cours d'eaux.

Cette situation, qui habituellement conduit à des inondations, est susceptible d'entraîner des dégâts matériels et des noyades.

Par conséquent, le ministre de la sécurité et de la protection civile invite toute la population et plus particulièrement les acteurs de l'éducation, les parents d'élèves et les responsables d'établissements scolaires à une vigilance accrue et permanente autour des élèves et autres mineurs, dans leurs mouvements en vue d'éviter des conséquences dramatiques.

Il exhorte, par ailleurs, les populations riveraines des cours et plans d'eaux à une plus grande prudence face aux multiples risques susceptibles de survenir en cette période.

Il remercie enfin les uns et les autres pour leur bonne compréhension.

Fait à Lomé, le 02 octobre 2019

Le Ministre

SIGNE

Général de Brigade Damehame YARK